

TABLEAU RECAPITULANT LES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET LEUR UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE CLOS LE 31 MARS 2016

Nature de l'autorisation	Date de l'autorisation	Montant maximal autorisé	Date d'échéance de l'autorisation	Montants utilisés	Montants restant à utiliser
1. Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	AGM 27 juillet 2015	Nombre d'actions que la Société peut racheter :10% du nombre total d'actions. Prix unitaire maximal d'achat des actions sur le marché : 3 €	26 janvier 2017	0,31%	9,69%
2. Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGM 26 juin 2014	153.492.428,25 €*	26 août 2016		
3. Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public	AGM 26 juin 2014	153.492.428,25 €*	26 août 2016		
4. Augmentation de capital par émission des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société par voie d'offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 26 juin 2014	8.750.000,00 €*	26 août 2016		
5. Augmentation de capital par émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social, en vue de rémunérer des apports en nature	AGM 26 juin 2014	10% du capital social par année d'exercice*	26 août 2016		
6. Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport ou de toutes autres sommes dont la capitalisation serait admise	AGM 26 juin 2014	34.109.428,50 €	26 août 2016		
7. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société avec droit préférentiel de souscription	AGM 26 juin 2014	15% de l'émission initiale*	26 août 2016		

*Le montant nominal maximum (hors prime d'émission) des augmentations de capital par voie d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans droit préférentiel de souscription qui pourraient être décidées en vertu des délégations de compétence au conseil d'administration ne pourra être supérieur à 176,52 millions d'euros (EUR 176.516.292,49) majoré du montant nominal de l'augmentation de capital résultant de l'émission d'actions à réaliser éventuellement pour préserver conformément à la loi les droits des titulaires de ces titres